



---

Homélie du 15 février 2026, par le P. Maxime Petit

---

(Homélie prononcée à l'abbaye de Maumont)

« J'ai le droit... ou j'ai pas le droit ? » Cette question, chers frères et sœurs, je l'ai entendue un nombre incalculable de fois cette semaine. En effet, je viens de passer huit jours à Limoges avec une trentaine de jeunes de 16 à 18 ans venus pour être formés au BAFA. Pour ceux qui ne savent pas ce qu'il y a sous cet acronyme, c'est un brevet qui permet de devenir animateur dans des colos, des centres de loisirs ou des patronages.

Pour être juste, je dois reconnaître que cette question était souvent relative à des sujets liés à la formation : « Père Maxime, est-ce que j'ai le droit de transporter des mineurs dans ma voiture personnelle ? » ; « Père Maxime, est-ce que j'ai le droit d'emmener des enfants se baigner si la plage n'est pas surveillée ? » Mais, tout de même, elle m'a souvent été aussi posée pour de toutes petites choses de la vie quotidienne : « Père Maxime, est-ce que j'ai le droit d'écouter votre topo en buvant mon café ? » ; ou encore : « est-ce que j'ai le droit d'enlever mes chaussures mouillées pour entrer dans la salle ? »

Alors, on est tenté de se dire que c'est de leur âge... s'ils demandent sans cesse la permission, c'est parce qu'ils sont en pleine construction... qui plus est dans ces conditions particulières, les rendant soucieux de bien faire devant l'adulte et le formateur... Mais, ce que je remarque, c'est que ce réflexe n'est pas réservé aux jeunes. Il est même très commun dans notre société, en particulier chez nous, les cathos. Nous nous posons très fréquemment la question sous la forme de cette alternative qui ouvrait mon homélie : « Mon père, j'ai le droit... ou j'ai pas le droit ».

J'espère, ma Mère, ne pas casser la baraque en disant cela... Mais je serais prêt à parier que vous entendez vous aussi fréquemment cette question : « Ma Mère, ai-je le droit ? »... peut-être formulée d'une façon plus sobre : « est-ce possible de... ? » ; ou bien d'une manière plus fraternelle : « Cela pèse-t-il sur la communauté si... ? » voire d'une manière outrageusement spirituelle : « est-ce la volonté de Dieu si... ? »

En osant cette série de questions malicieuses, ne croyez surtout pas que je me considère au-dessus de la mêlée. Je suis moi aussi victime – pour ne pas dire coupable – de ce genre de questions : « Ai-je le droit de dire mon breviaire avec mon smartphone ? » ; « Ai-je le droit de faire oraison dans ma voiture parce que je me suis levé trop tard ce matin ? » C'est d'ailleurs un peu facile de me moquer car il est bien évident que ces questions sont d'autant plus fréquentes quand on vit à 30 sous le même toit ! C'est d'ailleurs certainement une des raisons d'être de la règle rédigée par votre Père saint Benoît... permettre à l'abbesse de ne pas passer ses journées à distribuer des « *place* » et structurer la vie conventuelle pour la rendre vivable et même sanctifiante. Comme je l'ai répété cette semaine aux stagiaires avec d'autres mots : « on ne peut pas grandir dans le chaos ». La règle permet ainsi d'éviter que celui-ci ne s'installe. La hiérarchie n'ayant d'autre finalité que de permettre à chacun de grandir dans toutes les dimensions de son être.

C'est précisément sur ce dernier point que je voudrais que nous réfléchissions ce matin : comment faire de la règle, de la Loi, un lieu de croissance ? Croissance de notre volonté, croissance de notre vie spirituelle, et en fin de compte croissance de notre humanité. Car, ce qui est gênant dans la question : « ai-je le droit ? », c'est qu'elle peut révéler une forme de démission de notre liberté. En effet, avouons que c'est parfois confortable pour ne pas porter le poids de la décision et d'obtenir une réponse non seulement binaire mais encore parfaitement statique – ici et maintenant !

Sans faire une exégèse très poussée, il me semble que la Parole de Dieu que nous venons d'entendre prend le contre-pied d'une telle compréhension de la Loi. Elle n'est ni binaire, ni statique ! Avec Ben Sira, nous entendions à l'instant cet appel : « *si TU le veux, TU peux observer les commandements, il dépend de TON choix de rester fidèle* ». Et le Sage poursuit : « *la vie et la mort sont proposées aux hommes, l'une et l'autre leur est donnée selon leur choix* ». On est loin de l'alternative entre le permis et le défendu. Même ce qu'il y a de plus précieux aux yeux de Dieu, la vie éternelle des créatures créées à sa ressemblance, est placé entre leurs mains. Bien sûr que Dieu a une préférence. Bien sûr qu'il veut le meilleur pour chacun d'entre nous. Mais JAMAIS il ne nous l'imposera en nous ôtant notre liberté.

Autrement dit, la Loi de Dieu ne supporte que très mal d'être enfermée dans une question aussi statique que celle de mes stagiaires BAFA : « ai-je le droit ? » Oui ! Non ! En réalité, la question n'est pas là. La Loi de Dieu n'est pas un code de bonnes manières. C'est un accompagnement, une conduite, un guide... et peut-être surtout une Alliance ! Lorsque Dieu donne sa Loi, il donne à l'homme la direction de la sainteté. Aller à l'encontre de cette direction conduit sur une voie ténébreuse. Mais Dieu est

prêt à nous laisser le choix de la prendre. Et chose plus grandiose encore, il est prêt à nous rejoindre jusque dans ces régions ténèbreuses pour nous redonner inlassablement la direction du Ciel.

C'est bien, me semble-t-il, le sens de ce verset au cœur du sermon sur la montagne : « *je ne suis pas venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir mais accomplir* ». Avec une telle compréhension de sa mission, Jésus interdit toute interprétation trop statique de la Loi. Par définition, l'accomplissement est un processus. Un processus qui nécessite d'entrer en relation avec Dieu et bien souvent de reconnaître notre incapacité à vivre la Loi par nous-mêmes. En effet, avec les paroles de Jésus, la miséricorde n'est plus une option : elle devient nécessaire ! Car, on peut éventuellement passer sa vie sans commettre de meurtre, mais qui peut dire qu'il ne s'est jamais mis en colère contre son frère ? On peut bien passer sa vie sans commettre d'adultère, mais qui peut dire qu'il n'a jamais eu un regard de convoitise ? Par cet accomplissement radical, Jésus se rend nécessaire à l'homme. Il en est non seulement le but, mais se révèle aussi être « *le chemin, la vérité et la vie* ».

Alors chers frères et sœurs, à quelques heures du Carême qui va nous conduire jusqu'à la contemplation du Don suprême de Dieu, demandons-lui non pas de nous révéler sa volonté d'une manière extérieure mais bien plutôt de nous faire entrer dans son Alliance. Une Alliance qui passe par la miséricorde et le pardon. Une Alliance qui passe par la sinuosité de nos chemins escarpés. Une Alliance dans laquelle le Crucifié vient à notre rencontre pour nous conduire dans son Royaume. « Ai-je le droit ? » l'interrogeons-nous. Il ne répond pas... Non parce que ce serait sans importance mais parce que la question est mal posée. Alors, comme il aime le faire, il nous interroge à son tour : « Veux-tu me suivre ? Veux-tu entrer dans mon Alliance ? Alors 'MARCHE suivant la Loi du Seigneur' et 'CHERCHE-le de tout cœur' ». Amen.

---

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 16/02/2026 -

<https://charente.catholique.fr/sud-charente/actualites/homelie-du-15-fevrier-2026-par-le-p-maxime-petit/>